



SAS EOLA Développement, 120 rue de Hoëdic, 44850, Ligné - Sté par Actions Simplifiée à capital variable - RCS Nantes 789 573 425
<http://eoliennes-ancenis.fr/> sas-eola@eoliennes-ancenis.fr

Le nouveau bulletin d'information de la SAS EOLA Développement

Par Jean Rabian

Voici donc notre nouveau bulletin **EOL'Acteurs** destiné à l'information des associés de la SAS EOLA Développement. Il sera envoyé par Mel à tous les adhérents des CIERC dont l'adresse est connue, les gérants des clubs distribueront une version papier aux autres. Le rythme de parution sera bimestriel mais il s'adaptera aux évènements qui marqueront le développement de nos projets. Ce bulletin est rédigé par les membres du Conseil de Direction de la SAS mais il est aussi le votre et vos suggestions et contributions seront les bienvenues.

Etudes du projet Eolandes Teillé

Par Jean Martin Cheverau

Le chantier avance depuis notre rencontre lors de l'Assemblée Générale du 1^{er} juin,

-Le mât de mesure des vents a été érigé et nous aurons avant Noël un 1^{er} rapport après 6 mois de collecte.

-L'étude de la Ligue de Protection des Oiseaux n'a pas fait ressortir de danger particulier pour les populations aviaires.

-Les chauves-souris ne sont pas en grand nombre, l'hiver dernier, long et frais, leur a été néfaste, mais une colonie de Pipistrelles commune habite des bâtiments de la Loire chez Michel et Patricia Paitier.

-L'étude paysagère en cours pourrait conduire à l'implantation de masques arborés pour diminuer l'impact visuel dans le secteur sud de la commune.

-Des rendez-vous avec des constructeurs d'éoliennes auront lieu avant la fin de l'année pour s'informer et choisir les mieux adaptées au site.

-L'étude d'impact acoustique se déroulera début 2014 chez les proches riverains qui ont été contactés.

-Les **Assemblées Générales** de l'association Eoliennes en Pays d'Ancenis et de la SAS EOLA Dév. sont programmées pour le **samedi 5 avril à Teillé**.

Conseil de Direction de la SAS EOLA Développement :

Jean-Martin Cheverau, Président

Olivier Kriegk, Directeur général

Jean Rabian, collègue des fondateurs

Philippe Branchereau, collègue des clubs

Membres suppléants :

Gérard Dupuis, Thierry Guillet, Eric Juncker

Evolution de la situation financière

Par Olivier Kriegk

Pour mémoire, la société EOLA Développement a été créée en Novembre 2012 (déjà un an !), avec 7200 € de capital initial apportés par 12 membres fondateurs. Rapidement, les statuts ont été remaniés pour permettre, en Mars 2013, d'ouvrir le capital au collège des citoyens et clubs d'investisseurs d'une part, au collège des collectivités d'autre part. Depuis cette date, de nombreuses personnes, le plus souvent regroupées en CIERC, ont apporté leur soutien moral et financier à notre projet. A la mi-novembre 2013, un peu plus de 220 000 € de capital ont été apportés, pour un petit tiers par les 12 fondateurs et l'association EOLA, pour le reste par plus de 120 apporteurs citoyens.

Ces fonds permettent de financer sans difficulté les études commandées, en cours de réalisation, et pour partie déjà réglées.

Nous restons en attente d'un apport conséquent de la SELA, société d'économie mixte du Département (100 000 €), mais nous espérons mobiliser encore plus de fonds citoyens dans les mois qui viennent, à la fois pour augmenter significativement le nombre de personnes engagées dans le projet, mais aussi pour conforter le plus possible nos fonds propres dans l'attente des prochaines échéances et décisions que nous aurons à prendre : rappelons, pour les clubs existants, qu'ils peuvent continuer à souscrire, soit par augmentation du nombre de participants aux CIERC, soit par augmentation des parts souscrites par chacun, dans la limite de 10 000 € par personne.

Vous pouvez également nous aider à constituer de nouveaux clubs...

Compte rendu de réunion au Pôle éolien

Par Philippe Branchereau

Le 11 octobre 2013, une délégation d'EOLA Développement a rencontré de façon informelle le Pole Eolien 44. Cette instance rassemble les principaux services qui devront émettre un avis lors de la demande du permis de construire pour notre parc. Etaient ainsi présents la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) qui est le chef de file sur ces dossiers, la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) ainsi qu'un paysagiste.

Après avoir exposé rapidement la philosophie d'EOLA et pourquoi les municipalités avaient fait le choix de nous confier ce projet de développement, nous avons abordé le parc éolien Eolandes de Teillé-Mouzeil -Trans. A la lumière des premiers éléments des différentes études et la présentation de quelques photomontages, la réaction fut très positive et nous avons bien compris que l'enjeu majeur serait l'intégration dans le paysage. A ce sujet, le paysagiste a avancé quelques pistes que nous allons étudier très sérieusement. L'évocation de machines ayant un diamètre plus important que celles que l'on peut voir couramment n'a pas suscité de réaction dans un sens ou dans un autre.

En fin de rencontre, nous avons également évoqué l'hypothèse d'un parc sur les communes du Cellier Ligné. Nous avons perçu dans les réactions, que la proximité de la Loire constituait un enjeu majeur, voir insurmontable.

Après cette rencontre très positive une seconde est prévue avant le dépôt de la demande de permis de construire afin de tenir compte de toutes les remarques qui pourraient être émises.

Dates à retenir :

Jeudi 23 janvier 20h30

**Réunion publique d'information,
salle polyvalente à Teillé**

Samedi 5 avril 2014 à Teillé

**Assemblées Générales de l'association
et de la SAS EOLA Développement**



La vie des clubs CIERC

Nous saluons la création d'un 14^{ème} club, le CIERC Enerco "Energies renouvelables citoyennes à Orvault". Les CIERC Terréol, de St Géréon, et Vent de Folies qui regroupe des adhérents du Cellier, St Mars du Désert et Oudon sont également créés et en attente de compte bancaire. L'originalité de ce dernier club est qu'il intègre, pour la première fois, 2 adhérents mineurs : Nicolas et Grégoire âgés de 11 et 13 ans.

Comme l'a précisé Olivier, vous pouvez augmenter votre investissement personnel et recruter de nouveaux adhérents. Le prix de l'action reste fixé à 10€ jusqu'à l'assemblée générale du 3 avril 2014.

Projet de panneau d'information qui sera implanté sur le site du futur parc éolien